

23.08.2024 - 08:54 Uhr

En Afrique du Sud, la liberté pour Charley l'éléphant



En Afrique du Sud, la liberté pour Charley l'éléphant

Coopération de QUATRE PATTES et de la fondation EMS pour amener Charley, après des décennies d'efforts, à la «Shambala Private Game Reserve», où il pourra profiter sereinement de sa retraite

Zurich, le 23 août 2024 - L'organisation mondiale de protection des animaux QUATRE PATTES s'est engagée, en collaboration avec la fondation Elizabeth Margaret Steyn (EMS) et la «Shambala Private Game Reserve», pour que Charley, un éléphant d'Afrique âgé de 42 ans, puisse être transféré dans la réserve privée de Shambala, qui s'étend sur 10'000 hectares à Limpopo. L'éléphant pourra y couler une retraite bien méritée. Pour Charley, c'est un nouveau chapitre de sa vie qui s'ouvre.

Charley a vu le jour dans le parc national Hwange au Zimbabwe. En 1984, encore tout jeune, il a été capturé avec neuf autres éléphants et emmené en Afrique du Sud par le cirque Boswell. Charley y a travaillé pendant 16 ans avant d'être transféré en mai 2000 au Natal Lion Park. Il est arrivé au zoo le 30 juillet 2001. Au cours des 23 dernières années, Charley a assisté à la mort de quatre de ses compagnons éléphants. Il montrait des signes de stress, comme par exemple le balancement répété de la tête d'avant en arrière - un comportement fréquent des éléphants en captivité.

Les expertes et les experts de QUATRE PATTES ont élaboré un plan détaillé pour garantir la meilleure transition possible de Charley vers sa retraite. Les spécialistes de toutes les organisations ont travaillé d'arrache-pied pour préparer Charley à monter dans le box en vue de son transport vers Shambala. Là-bas, il sera réintégré dans un environnement naturel adapté à l'espèce pour un éléphant mâle. La réserve située dans la province de Limpopo, à seulement trois heures du zoo, a déjà réintroduit avec succès plusieurs éléphants en captivité dans le passé. Depuis 2015, des animaux auparavant exploités pour des safaris à dos d'éléphant sont réhabilités et libérés à Shambala. Aujourd'hui, la réserve abrite une population d'éléphants en pleine croissance.

«Cette retraite est une étape importante pour l'éléphant Charley, mais aussi pour une meilleure protection des animaux en Afrique du Sud. Avec nos partenaires, nous avons travaillé sans relâche pour mettre un terme à la solitude de l'éléphant Charley et le voir s'épanouir dans son nouveau foyer adapté à son espèce. Chez QUATRE PATTES, nous nous efforçons de trouver des solutions durables et à long terme, nous engageons à mettre en place le meilleur cadre juridique possible pour protéger les animaux sauvages et améliorer la vie du plus grand nombre d'entre eux», a déclaré Josef Pfabigan, président du conseil d'administration de QUATRE PATTES.

L'installation de Charley dans sa nouvelle maison a été suivie par le vétérinaire de QUATRE PATTES, le Dr Amir Khalil. «Avant le transfert, nous avons entraîné Charley à entrer dans le box de transport dans son enclos. Cela a permis de garantir un transport sûr et sans stress pour l'éléphant. Maintenant que Charley est arrivé en toute sécurité dans son nouveau foyer, nous pouvons

commencer à nous occuper de sa resocialisation», explique le Dr Khalil.

La journée a commencé tôt et Charley a pu être installé avec succès dans son box de transport grâce à l'entraînement préalable par des experts. Une fois arrivé en toute sécurité et son box en place, Charley est sorti tranquillement et a commencé à explorer son nouvel espace. L'éléphant a passé une première nuit paisible et sera accompagné par l'équipe de QUATRE PATTES.

«Nous sommes très heureux d'avoir pu collaborer avec la fondation EMS et la réserve privée de Shambala, et de pouvoir apporter notre expertise pour aider Charley dans sa transition vers la retraite, afin qu'il puisse finir ses jours en liberté dans un environnement naturel et adapté à son espèce. Nous tenons également à remercier Monsieur Narend Singh, vice-ministre des forêts, de la pêche et de l'environnement, pour son soutien et son aide lors du placement de Charley», a déclaré Fiona Miles, présidente du conseil d'administration de QUATRE PATTES en Afrique du Sud.

Au sujet de QUATRE PATTES

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dugler et ses amis, l'organisation plaide pour un monde où les humains traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Ses campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages – comme les ours, les grands félins et les orangs-outans – issus d'élevages non conformes aux besoins de l'espèce et ceux dans les zones de catastrophes naturelles et de conflits. Avec des bureaux en Afrique du Sud, en Allemagne, en Australie, en Autriche, en Belgique, en Bulgarie, aux États-Unis, en France, au Kosovo, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Suisse, en Thaïlande, en Ukraine et au Vietnam, ainsi que des refuges pour les animaux en détresse dans onze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions à long terme. QUATRE PATTES est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours que l'on a pu sauver de mauvaises conditions de détention, un environnement adapté à leur espèce.

www.quatre-pattes.ch

Photos et vidéos

Une sélection de photos est disponible [ici](#).

Du matériel vidéo est à télécharger [ici](#).

Copyright selon les métadonnées

L'utilisation des photos et des vidéos est gratuite. Elle ne peuvent être utilisées que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos et des vidéos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

Vidéo: le diffuseur est tenu d'utiliser le copyright lors de la diffusion. La référence au droit d'auteur peut être faite soit en insérant le logo original, soit en insérant l'inscription «VIER PFOTEN - globale Tierschutzorganisation», soit en informant verbalement le spectateur que le propriétaire du matériel est «VIER PFOTEN - globale Tierschutzorganisation».

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le for juridique est Vienne.

Contact Médias:

Chantal Haeberling

Communication Suisse

QUATRE PATTES – Fondation pour la protection des animaux

Altstetterstrasse 124

8048 Zurich

043 311 80 90

presse@vier-pfoten.ch

www.quatre-pattes.ch

Medieninhalte



L'éléphant Charley s'installe dans la réserve de Shambala de 10'000 hectares dans le Limpopo. © FOUR PAWS



L'éléphant Charley s'installe dans la réserve de Shambala de 10'000 hectares dans le Limpopo. © FOUR PAWS



L'installation de Charley a été supervisée par le Dr Amir Khalil, vétérinaire de QUATRE PATTES. © FOUR PAWS

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004691/100922297> abgerufen werden.